



Paris, le 16 septembre 2019

Monsieur Edouard PHILIPPE  
Premier Ministre  
Hotel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS

Réf : MT/2019.155

## Lettre ouverte au Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Le 3 juillet dernier, nous vous avons adressé un courrier vous demandant un rendez-vous sur le dossier des prédateurs mais vous n'avez pas souhaité donner suite. Pourtant la situation est désespérée :

- 67 674 ovins, 3067 caprins, 557 bovins, 63 chevaux et 73 chiens ont été tués par les loups depuis 10 ans ;
- 60 000 € par loup, c'est le coût annuel à la charge de la collectivité publique ;
- 92% des attaques de loups ont eu lieu sur des troupeaux protégés au cours de l'année 2018 ;
- Les attaques de loups en journée (51% en 2018), près des maisons, en présence de chiens et d'humains sont de plus en plus fréquentes ;
- A ce jour le plafond annuel a été atteint, 90 spécimens de loup ont été prélevés
- Des territoires ne sont plus pâturés et le pastoralisme régresse.

Les éleveurs impactés par la prédation vivent un enfer, contraints de travailler, chaque jour, dans un climat toujours plus tendu et dans l'attente de la prochaine attaque. La situation est telle que la MSA a dû mettre en place des groupes de soutien psychologique pour eux, pour leur famille et pour les bergers.

La randonnée devient une activité sous tension en raison des conflits entre touristes et chien de protection des troupeaux. Le tourisme de pleine nature est menacé.

Triste bilan après 27 ans de présence du loup en France.

Ajoutons que nos amis éleveurs pyrénéens confrontés aux dommages des ours sur leurs troupeaux subissent, hélas, le même sort !

Nous nous interrogeons vraiment sur votre volonté réelle d'agir sur ce dossier. Voulez-vous un ensauvagement des territoires pour répondre aux desseins dogmatiques de quelques individus misanthropes ? Et ce ne sont pas les aménagements à la marge du plan national loup qui changent la donne, malheureusement !

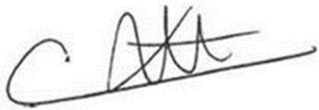
Les éleveurs doivent pouvoir défendre leurs troupeaux toute l'année sur tout le territoire. Il en va de même dans les cœurs de parc où la pression de prédation n'est plus supportable, il est nécessaire d'y autoriser les tirs de défense.

Par ailleurs, le loup n'est plus en voie de disparition sur le territoire français, nous demandons donc que l'espèce soit déclassée de son statut de protection stricte prévue par la Convention de Berne et la Directive Habitat.

Afin de mieux vous exposer nos propositions, nous renouvelons donc notre demande de rendez-vous.

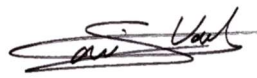
Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Christiane LAMBERT,



Présidente FNSEA

Samuel VANDAELE,



Président JA

Michèle BOUDOIN,



Présidente FNO

Bruno DUFAYET,



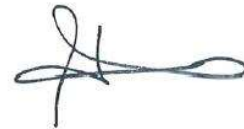
Président FNB

Claude COCHONNEAU,



Président de Chambres  
d'Agriculture France

Marianne DUTOIT,



Présidente FNC